

Lisieux

Le Pays d'Auge du 4 juin 2024

535 mots

Concours de plaidoiries : des élèves du lycée Gambier défendent les droits humains sur la scène du théâtre

Le lycée Marcel Gambier de Lisieux organisait la finale de la 17e édition de son concours de plaidoiries au théâtre. Onze élèves ont défendu des sujets liés aux droits de l'Homme et l'environnement.

La finale de la 17e édition du concours de plaidoiries du lycée Marcel Gambier de Lisieux avait lieu mardi après-midi au théâtre. Onze élèves de première se sont succédé sur la scène pour défendre un sujet en lien avec les droits de l'Homme ou, nouveauté cette année, l'environnement : Mathilde Grolier, Salomé Caruana, Elonie Rolland, Maëlle Johannes, Jeanne Françoise, Lubin Chauffray, Camélia Kan, Jeanne Bellanger, Lou Goubier, Jérôme Comin et Loane Butey.

Du haut niveau

Cette année 2023/2024 était une très bonne cuvée, si l'on en croit Eric Jeanjean. Les 185 élèves des six classes de première du lycée Gambier ont tous préparé une plaidoirie sur le sujet de leur choix. « **Jusqu'à présent, nous en sélectionnions un par classe pour participer à la finale**, explique le professeur d'histoire-géographie. **Mais cette année, vu la qualité, nous en avons sélectionné onze. Et encore, cela nous a fendu le cœur : il y a des classes où nous aurions pu entreprendre trois, quatre ou cinq ! Ils se sont vraiment pris au jeu.** »

Épaulés par leurs professeures documentalistes, Sandrine Morel et Vanessa Rouil, et leurs professeurs d'histoire-géographie, Emmanuel Ruault, Juliette Sallent, Laure Müller, Frédéric Bailloeuil et Eric Jeanjean, les jeunes ont travaillé leurs sujets en profondeur : « **Nous étions là pour les cadrer et les conseiller** », précise ce dernier. Mardi après-midi, ils avaient chacun 5 minutes pour plaider sur la scène du théâtre et devant un jury composé de Xavier Masson, proviseur adjoint, Me Urielle Sébire, bâtonnière de l'ordre des avocats de Lisieux, Anne-Sophie Baert, responsable de la librairie Les grands chemins, Jérôme Ozouf, professeur de SVT, Lydie Robieu, secrétaire de l'intendance du lycée, André Lucas, président de la ligue des droits de l'Homme de Lisieux, et Françoise Rousseau, secrétaire du groupe Amnesty International de Lisieux. Un jury enchanté par les prestations des lycéens.

Atteintes aux droits des femmes, violences policières dans les manifestations, gestion de l'eau, Ehpad... « **Ils ont abordé un grand panorama de la société**, souligne Eric Jeanjean. **On voit des personnalités très différentes s'affirmer.** » Ces plaidoiries, qui entrent dans « **le travail d'éduca-**

tion civique, morale et de documentation», leur permettent de gagner en assurance, et « **d'ouvrir un peu les esprits** », tant chez les plaidants que dans le public : « **Qu'on soit d'accord ou pas, on écoute et on réfléchit**, note le professeur d'histoire-géographie. **Et nous leur demandons de proposer des pistes de solutions.** »

Le palmarès

Prix spécial du jury : Camélia Kan pour « We will overcome ».

Prix de l'éloquence : Jérôme Comin pour « Eau secours ».

Prix de l'originalité du sujet : Lou Goubier pour « Des afflictions enchaînées ».

Prix du public : Lubin Chauffray pour « Des armes contre des idées ».

Prix du collectif des droits de l'Homme : Maëlle Johannes pour « Enfance sacrifiée sur l'autel du profit » et Jeanne Bellanger pour « Quand vieillir tue ».

P.L.



Onze finalistes avaient été sélectionnés pour plaider sur la scène du théâtre de Lisieux.



Jérôme Comin, prix de l'éloquence, échange avec Urielle Sébire, bâtonnière.